



Formulaire 8 - Sommaire des renseignements sur les placements

Approuvée conformément à la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario
(L.R.O. 1990, c. P.8, telle que modifiée)

Prière de voir les instructions pour compléter ce formulaire, qui est également disponible sous forme de tableur Excel.

Partie 1 – Renseignements sur le régime de retraite

Numéro d'enregistrement	
<input type="text"/>	(101)
Nom du régime de retraite	
<input type="text"/>	
(102)	
Exercice financier du régime	
du:	au:
<input type="text"/>	<input type="text"/>
(103)	(104)
aaaa-mm-jj	aaaa-mm-jj
S'agit-il d'un régime désigné?	<input type="checkbox"/> (105)
	O/N
Si vous avez répondu "Oui" à la question 105, il n'est pas nécessaire que le formulaire du SRP soit préparé.	

Partie 2 – Attestation de l'administrateur du régime

En tant qu'administrateur du régime de retraite ou tout représentant autorisé, j'atteste que les renseignements contenus dans le présent Sommaire des renseignements sur les placements sont véridiques, exacts et complets, au mieux de ma connaissance.

Fait le jour de , (201)

(jour) (mois) (année)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Signature de l'administrateur	Nom complet de l'administrateur (en caractères d'imprimerie)	
(202)	(202)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Société	Titre/poste	
(204)	(203)	
Adresse de l'administrateur		
<input type="text"/>		
(205)		
Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur	Courriel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
(206)	(207)	(208)

Partie 3 – État des changements de l'actif net

ACCROISSEMENT DE L'ACTIF (recevables inclus)	Exercice courant (A)	Exercice précédent (B)
Hausse imputable aux placements :		
Gains nets (pertes nettes) sur placements		
Réalisé(e)s	<input type="text"/>	<input type="text"/> (301)
Non réalisé(e)s	<input type="text"/>	<input type="text"/> (302)
Revenu de placement (intérêts, dividendes, loyers, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (303)
Hausse totale imputable aux placements (Total des lignes 301 à 303)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (310)
Cotisations :		
Cotisations de l'employeur (coûts normaux, paiements spéciaux, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (311)
Cotisations des participants	<input type="text"/>	<input type="text"/> (312)
Total des cotisations (Lignes 311+312)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (320)
Transferts provenant des autres régimes de retraite, CRIFs, FRVs, FRRIs	<input type="text"/>	<input type="text"/> (321)
Autres sources d'appréciation de l'actif : (préciser)		
<input type="text"/> (323)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (322)
ACCROISSEMENT TOTAL DE L'ACTIF (Lignes 310+320+321+322)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (330)
DIMINUTION DE L'ACTIF (payables inclus)	Exercice courant (A)	Exercice précédent (B)
Dépenses du régime :		
Dépenses liées à la gestion des placements	<input type="text"/>	<input type="text"/> (331)
Dépenses administratives :		
Honoraires professionnels	<input type="text"/>	<input type="text"/> (332)
Autres dépenses : (préciser)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (333)
<input type="text"/> (334)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (333)
Total des dépenses du régime (Total des lignes 331 à 333)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (340)
Paiements des prestations	<input type="text"/>	<input type="text"/> (341)
Transferts à d'autres régimes de retraite, CRIFs, FRVs et FRRIs	<input type="text"/>	<input type="text"/> (351)
Autres sources de diminution de l'actif : (préciser)		
<input type="text"/> (353)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (352)
DIMINUTION TOTAL DE L'ACTIF (Lignes 340+341+351+352)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (360)
CHANGEMENT DE L'ACTIF NET (Lignes 330-360)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (370)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER	<input type="text"/>	<input type="text"/> (381)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE FINANCIER (Lignes 370+381)	<input type="text"/>	<input type="text"/> (390)

Sommaire des renseignements sur les placements

Numéro d'enregistrement du régime _____

Fin de l'exercice financier du régime _____

Partie 4 – État de l'actif net

PLACEMENTS	Exercice courant (A)	Exercice précédent (B)
Dépôts à vue et encaisse		(401)
Contrats assurés		(402)
Billets à court terme et bons du Trésor		(403)
Dépôts à terme et certificats de placement garantis		(404)
Obligations et débetures canadiennes		(405)
Obligations et débetures non canadiennes		(406)
Prêts hypothécaires		(407)
Obligations garanties par les biens immobiliers		(408)
Actions canadiennes		(411)
Actions non canadiennes		(412)
Biens immobiliers		(413)
Avoirs miniers		(414)
Capital de risque		(415)
Actions d'une société de placement, immobilière ou minière		(416)
Fonds communs/mutuels/distincts :		
Fonds à revenu fixe		(421)
Fonds d'actions		(422)
Fonds équilibrés		(423)
Autres fonds : (préciser)		
	(426)	(424)
	(427)	(425)
Total des fonds communs/mutuels/distincts (Total des lignes 421 à 425)		(430)
Placements dans d'autres catégories d'actifs non énumérés ci-dessus : (préciser)		
	(442)	(441)
TOTAL DES PLACEMENTS (Total des lignes 401 à 406, 411 à 416, 421, 430 et 441)		(460)
COMPTES RECEVABLES		
Cotisations :		
Cotisations de l'employeur		(461)
Cotisations des participants		(462)
Revenus de placement à recevoir (intérêts, dividendes, loyers, etc.)		(463)
Autres montants recevables : (préciser)		
	(465)	(464)
TOTAL DES COMPTES RECEVABLES (Lignes 461 à 464)		(470)
COMPTES PAYABLES		
Comptes payables		(471)
Autres montants payables : (préciser)		
	(473)	(472)
TOTAL DES COMPTES PAYABLES (Lignes 471+472)		(480)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS (Lignes 460+470-480)		(490)

Partie 5 – Interrogatoires

- 5.01 Les renseignements déclarés aux Parties 3 et 4 du présent Sommaire des renseignements sur les placements sont-ils conformes aux renseignements figurant dans les états financiers du régime de retraite pour l'exercice correspondant, dont le dépôt est exigé à l'article 76 du Règlement 909?
- 5.02 Des éléments d'actif de la caisse de retraite étaient-ils détenus directement par l'administrateur du régime, au lieu d'être détenus par un dépositaire externe (tel qu'une société de fiducie ou une compagnie d'assurance)?
- 5.03 Des éléments d'actif de la caisse de retraite ont-ils été investis dans des instruments dérivés, en dehors de ceux détenus dans des fonds communs, fonds mutuels ou fonds distincts?
- 5.04 Des éléments d'actif de la caisse de retraite ont-ils été investis dans des valeurs mobilières émises par l'employeur, en dehors de ceux détenus dans des fonds communs, fonds mutuels ou fonds distincts?
- Dans l'affirmative, indiquez leur juste valeur marchande à la fin de l'exercice : (501)
- 5.05 L'actif de la caisse de retraite a-t-il été investi dans une fiducie globale?
- Dans l'affirmative, indiquez le nom de la ou des fiducies globales : (502)
- 5.06 L'ensemble de l'actif de la caisse de retraite a-t-il été placé sous son nom pour le compte du régime de retraite conformément à l'alinéa 6 (1) b) du Règlement fédéral sur les placements (« RFP »)?
- 5.07 L'administrateur tient-il à jour un registre qui indique tous les placements de la caisse de retraite conformément à l'article 7 du RFP?
- 5.08 L'administrateur du régime a-t-il établi par écrit un ensemble des politiques et des procédures de placement (« ÉPPP ») conforme aux exigences de l'article 7.1 du RFP?
- 5.09 L'ÉPPP a-t-il été révisé et confirmé ou modifié par l'administrateur du régime, en tenant compte de tous les facteurs connus du portefeuille de placements et de prêt du régime pendant l'exercice visé par le présent Sommaire des renseignements sur les placements?
- 5.10 L'administrateur du régime a-t-il remis une copie de l'ÉPPP le plus récent à l'actuaire du régime?
- 5.11 Les placements de la caisse de retraite ont-ils excédé la limite quantitative des 10 pour cent décrite à l'article 9 de l'Annexe III du RFP?
- 5.12 Les placements de la caisse de retraite étaient-ils conformes aux règles des 5 pour cent, 15 pour cent et 25 pour cent décrites à l'article 10 de l'Annexe III du RFP?
- 5.13 Les placements de la caisse de retraite ont-ils excédé la limite quantitative des 30 pour cent décrite à l'article 11 de l'Annexe III du RFP?
- 5.14 Les placements de la caisse de retraite étaient-ils conformes à la règle des 30 pour cent concernant les sociétés immobilières, les sociétés minières et les sociétés de placements décrites aux articles 12 à 14 de l'Annexe III du RFP?
- 5.15 Les placements de la caisse de retraite étaient-ils conformes aux règles sur les opérations d'apparentés décrites aux articles 16 et 17 de l'Annexe III du RFP?
- 5.16 Les placements de la caisse de retraite étaient-ils tous investis conformément à l'ÉPPP?
- 5.17 La situation décrite à l'une ou l'autre des questions 5.02 à 5.16 de la présente partie du Sommaire des renseignements sur les placements a-t-elle changé de telle sorte que la réponse à la question pertinente sera différente lorsque le présent Sommaire des renseignements sur les placements sera déposé?
- Dans l'affirmative, indiquez les question(s) pertinente(s) : (503)

Partie 5 – Interrogatoires (suite)

5.18 À quelle date remonte la dernière modification de l'ÉPPP; ou, s'il n'a jamais été modifié, à quelle date a-t-il été élaboré? (504)

5.19 Tel que décrit dans l'ÉPPP, quel pourcentage de l'actif de la caisse de retraite était-il destiné à être investi dans les grandes catégories d'actifs suivantes :

Catégories d'actifs	Cible de répartition de l'actif (%)	Fourchette de répartition de l'actif (%)	
		Minimum	Maximum
Spécifier les catégories d'actifs dans la colonne adjacente			
Total	100%		

Partie 6 – Explications additionnelles et commentaires

EXEMPLE

This form is also available in English